

PER
S-164
15

LE STENOGRAPHE CANADIEN

(Canadian Shorthand Journal)

21me Année.

MONTRÉAL, NOVEMBRE 1903.

No 12.

POUR LES PROFESSEURS

Les élèves de nos cours ne lisent pas assez ou quelquefois même ne lisent pas du tout, telle est encore l'opinion d'un grand nombre de professeurs.

Il ne suffit pas d'assister régulièrement à un cours de sténographie une ou deux fois chaque semaine et de s'en tenir là. Il est nécessaire, il est indispensable que la leçon se prolonge et se complète par des lectures.

Or, si nos élèves n'ont pas en poche un journal qu'ils puissent lire de temps à autre dans la journée, quand ils ont quelques minutes de loisir, en promenade, en tramway, etc., ils perdront bientôt, au début surtout, le bénéfice de leur travail du cours et peut-être aussi le goût de la sténographie elle-même.

Oui, cela, les journaux sténographiques l'ont dit et répété sur tous les tons, mais la "clairvoyance des débutants" a trop souvent considéré cet excellent avis comme un conseil intéressé, n'ayant d'autre but que de grossir le nombre des abonnés.

Il y a certainement là une part de vérité : n'est-il pas naturel, en effet, qu'un journal cherche à s'étendre, le contraire n'est pas soutenable.

Mais il ne faut pas voir la question seulement par ce petit côté. Le but essentiel d'un journal sténographique n'est généralement pas d'édifier une fortune et d'assurer des rentes à son directeur, et si, jusqu'à un certain point, on peut le considérer comme une affaire commerciale, ce qui n'a rien que de très humain, c'est avant tout et par-dessus tout une œuvre de propagande, plus haute et plus noble que l'amour de la pièce de cent sous. Je n'en veux pour preuve que le bon

marché des journaux sténographiques.

Que les élèves se mettent donc bien ceci dans l'esprit : un cours de sténographie qui, au début surtout, n'est pas complété par la lecture d'un journal, est presque toujours frappé de stérilité.

RAOUL CAYEUX,

Instituteur public à Rouen.

Un important Congrès de sténographie a été tenu à Stuttgart, à la fin de juillet dernier, sous le patronage du roi de Wurtemberg.

Nathaniel-H. Taylor, bien connu aux Etats-Unis comme un expert en sténographie, doit poser sa candidature comme maire de Boston.

Le ministre de la Justice du royaume de Saxe, prescrit que dorénavant les secrétaires auprès des tribunaux devront connaître la sténographie. Il exige, en outre, la connaissance et la pratique de la machine à écrire.

Le Ministre des finances français a décidé que les services dépendant de son ministère devraient admettre les expéditions et grosses écrites à la machine dans les études d'officiers ministériels. Il a décidé également d'accepter tous les actes en privé (certificats de propriété, certificats de vie, procurations, quittances en général, pièces dont les notaires ne gardent pas la minute) clavigraphique. Cette décision est intervenue à la suite d'une lettre du garde des sceaux donnant satisfaction à la chambre des notaires ; elle est extrêmement importante, car elle est le point de départ d'une organisation nouvelle des études ministérielles et donnera dans ce milieu spécial de la basoche une impulsion à la Sténo-Clavigraphie. (L'Enseignement).